

# LE COTENTIN DEPLOIE SA CELLULE POUR FACILITER LA RÉALISATION DES PROJETS COMMUNAUX

Mercredi 17 mars, le Président David MARGUERITTE, a présenté le fonctionnement de la Cellule d'Accompagnement à l'Émergence des Projets Communaux mise en place par l'agglomération, accompagné de Christèle CASTELEIN, V-P en charge des Relations avec les Territoires, le Cadre de Vie et la Ruralité et en présence de Loïc PROVAUX, Maire d'Emondeville.

## Le contexte

Les projets d'aménagements portés par les communes sont une source de dynamisme économique pour notre territoire et ont un impact direct sur le plan de charge des entreprises locales. Près de 15 millions d'euros de projets communaux ont ainsi été prévus par les conseils municipaux dans le Cotentin et un grand nombre d'entre eux nécessite une ingénierie de projet particulière.

Face à ce constat, l'agglomération souhaite jouer son rôle de soutien et de facilitateur auprès des communes afin de leur permettre de faire avancer ces projets qui peuvent nécessiter des moyens humains ou techniques spécifiques. C'est ainsi que la Cellule d'Accompagnement à l'Émergence des Projets Communaux a été créée par l'agglomération et est effective depuis le 15 mars dernier.

Composée de 3 agents du Cotentin, cette cellule d'ingénierie mise à disposition des communes pourra les accompagner gratuitement pour :

- La recherche d'aides pour le bouclage des plans de financement ;
- Le montage des dossiers de demande d'aides ou d'interventions d'organismes partenaires ;
- Le recensement et le soutien aux démarches pour l'obtention des autorisations nécessaires à la réalisation des projets ;
- Les procédures pour la sélection des prestataires dans le cadre de la commande publique.

Cette cellule vient compléter utilement la montée en puissance du fonds de concours aux projets des communes qui s'est traduite en décembre 2020 avec l'ouverture par le Conseil Communautaire d'une programmation complémentaire de 1,2M€ qui a été attribuée à 34 projets. Dans le contexte actuel, les Fonds de Concours et

la Cellule d'Accompagnement participent ainsi pleinement à la relance économique du territoire.

*« Nous n'avons, pas vocation à prendre des décisions à la place des communes, ni à nous substituer aux maitres d'œuvres et aux cabinets d'études dans la conduite de ces projets. Avec cette cellule, l'agglomération joue pleinement son rôle de soutien et d'accompagnement aux communes. Ce sont bien elles qui restent en charge des projets. Notre accompagnement ne prévoit pas de réaliser les travaux, les études ou les diagnostics à la place des communes ou encore de juger la pertinence des projets »,* souligne le Président David MARGUERITTE. *« Notre objectif est de participer pleinement à la relance économique du territoire en favorisant la concrétisation de ces projets et de contribuer, par leur aboutissement, à l'amélioration de la qualité de vie résidentielle de nos concitoyens ».*

### **Réhabilitation et extension de la mairie d'Emondeville et de logements communaux**

La municipalité d'Emondeville a sollicité le soutien de l'agglomération pour un projet global de réaménagement autour de sa mairie, d'un logement communal de type T3 et d'un local du comité des fêtes.

Actuellement, les locaux de la mairie sont peu fonctionnels. A titre d'exemple, le bureau du maire est également la salle du Conseil. L'objectif de ce projet est de réorganiser la disposition de cet espace. Pour cela, la mairie pourrait être étendue en intégrant une partie du logement communal annexe.

Inoccupé depuis 2019 et présentant des signes de vétusté, ce logement doit être réhabilité. Pour compenser la perte de la pièce annexée à la mairie, il est prévu de rattacher au logement le local du comité des fêtes attenant. Les élus s'interrogent

notamment sur l'évolution du logement en T4. Plusieurs familles ont d'ores et déjà fait part de leur intérêt pour ce logement une fois rénové. Pour la réalisation de ce projet, il a été conseillé à la municipalité de se faire accompagner par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

La Cellule d'Accompagnement à l'Emergence des Projets Communaux interviendra alors pour épauler les élus dans les différentes étapes du projet : appui à la rédaction du cahier des charges d'AMO, lancement de la consultation, analyse des réponses obtenues, recherche de financements, informations sur les délibérations à prendre, etc. L'agglomération se fera aussi le relais des dispositifs existants pouvant être utile à la mairie, notamment sur le volet de rénovation énergétique.

*« Ce projet illustre parfaitement l'intérêt de cette cellule. La mairie d'Emondeville reste chef d'orchestre de son projet, mais elle peut en cas de besoin s'appuyer sur les services de l'agglomération »,* insiste David MARGUERITTE. *« En favorisant la réalisation de cette extension de la mairie et d'un logement communal, l'agglomération participe pleinement au maintien de la proximité sur les territoires ».*

### **PRATIQUE**

Marine LE LOUER  
Cellule d'Accompagnement à l'Émergence  
des Projets Communaux  
[marine.lelouer@lecotentin.fr](mailto:marine.lelouer@lecotentin.fr)  
02 50 79 16 46